

VILLE  
DE  
SAINTE-FOY-LÈS-LYON

-----  
Secrétariat Général

-----  
CR/NC

## **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET**

Le conseil municipal, sous la présidence du Maire, madame Véronique SARSELLI madame Emmanuelle VIEUX-ROCHAS étant secrétaire, a, lors de la séance du 9 juillet 2025,

**DONNÉ ACTE** à madame le Maire des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs accordée le 26 mai 2020.

### **1 – Convention de cofinancement en vue de l'installation d'un abreuvement pour bovins**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, l'installation d'un abreuvoir et la convention de financement de celui-ci et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer la convention de financement et toutes pièces utiles à sa mise en place.

### **2 – Avenant N°2 à l'accord cadre à bon de commande prestations de services pour les espaces verts de la Ville – Lot 1 – Marché réservé**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, la suppression des prestations initialement à effectuer sur le site « école Chassagne » et l'ajout de prestations similaires à effectuer sur le site « école de la Gravière » et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer l'avenant N°2 correspondant avec l'ESAT O. Witkowska, titulaire du marché N°2022-00101.

### **3 – Désaffectation de l'école Robert Schuman - parcelle AH 178**

**CONSTATÉ**, à l'unanimité, la désaffectation des locaux de l'école Robert Schuman, sise sur la parcelle communale cadastrée AH 178 et **AUTORISÉ** madame le Maire à prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires et utiles dans le cadre de cette désaffectation.

### **4 – Désaffectation de deux parcelles communales – parcelles AH 117 et 118 – 11 rue de Franche-Comté**

**CONSTATÉ**, à l'unanimité, la désaffectation des parcelles communales cadastrées AH 117 et AH 118, sur lesquelles se trouvaient les locaux de l'école Louise Chassagne et différents aménagements et **AUTORISÉ** madame le Maire à prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires et utiles dans le cadre de cette désaffectation.

### **5 – Solde 2024 de la participation financière aux actions enfance de l'association des Centres Sociaux Fidésiens dans le cadre de la Convention Territoriale Globale**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, le présent rapport, Madame Faïza MIHOUBI, en qualité de membre des Centres Sociaux Fidésiens, ne prenant pas part au vote, et **APPROUVÉ** le versement des sommes complémentaires de 50 033 € correspondant au solde 2024.

## **6 – Approbation de la Convention unique relative au Service d’Accueil et d’Information des Demandeurs (SAID) et à l’outillage de la gestion des demandes et des attributions de logements locatifs sociaux**

**APPROUVÉ**, à l’unanimité, le versement de la participation annuelle de la Ville et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer la présente convention et tout acte ou documents nécessaires à sa mise en place.

## **7 – Approbation de la convention de coopération entre les communes et l’Association de Promotion des Maisons Médicales de Garde Libérale de Lyon – APMMGLL -**

**APPROUVÉ**, à l’unanimité, la convention de coopération entre les communes et l’association de promotion des maisons médicales de garde libérale de Lyon (APMMGLL) et la participation financière de la Ville telle que précisée dans la convention et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer la convention et à émettre tout acte afin de la mettre en œuvre.

## **8 – Trail de l’Aqueduc 2025 – signature des conventions de parrainage**

**APPROUVÉ**, à l’unanimité, le principe du subventionnement de la manifestation du Trail de l’Aqueduc et **VALIDE** les différentes conventions de parrainage (sponsoring) annexées au présent rapport et autoriser Madame le Maire à signer toute convention de parrainage (sponsoring) du Trail de l’Aqueduc 2025.

## **9 – Vote de la subvention annuelle au club sportif des LYONSO pour la saison 2025-2026**

**APPROUVÉ**, à l’unanimité, la subvention de 20 000 € pour le club sportif des LYONSO au titre de la saison 2025-2026 (crédits pris sur le budget primitif 2025, chapitre 65).

## **10 – Avenants aux marchés publics d’exploitation des installations génie climatique de la Ville**

**APPROUVÉ**, à l’unanimité, le contenu de l’avenant n°4 pour le marché 2020-01301 « bâtiments communaux (hors piscine) », **APPROUVÉ** le contenu de l’avenant n°6 pour le marché 2020-01302 « piscine du kubdo » et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer les avenants correspondants avec la société ENGIE SOLUTIONS, titulaire du marché n°2020-01301, et la société DALKIA SA, titulaire du marché n°2020-01302.

## **11 – Délibération budgétaire modificative n° 2 – exercice 2025**

**APPROUVÉ**, à la majorité, (4 abstentions : Y. LATHUILIÈRE, S. REPLUMAZ, F. MIHOUBI, C. KOWALSKI), la délibération budgétaire modificative n°2 .

## **12 – Admissions de créances éteintes et en non-valeur**

**APPROUVÉ**, à l’unanimité, l’admission en non-valeur des créances proposées pour un montant 267,56 euros et de prélever la dépense correspondante sur les crédits du compte 6541 et **APPROUVÉ** l’admission des créances éteintes proposées pour un montant 1 685,68 euros et de prélever la dépense correspondante sur les crédits du compte 6542.

## **13 – Avenant N°2 à la convention constitutive d’un groupement de commande permanent Ville/CCAS**

**APPROUVÉ**, à l’unanimité, le projet d’avenant à la convention constitutive du groupement entre la Ville et le CCAS afin d’intégrer la réalisation des nouvelles familles d’achats visées à la liste des familles d’achats de la convention et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer l’avenant N°2 correspondant.

#### **14 – Avenant au marché d'assurance Dommages aux biens**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, l'ajout des vélos électriques au marché d'assurance Dommages aux biens et **AUTORISÉ** madame le Maire à signer l'avenant correspondant.

#### **15 – Création d'un emploi permanent d'attaché territorial ouvert aux contractuels**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, les modifications apportées au tableau des effectifs et **AUTORISÉ** le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent d'attaché territorial responsable du service urbanisme pour une durée déterminée de 6 ans maximum ou à durée indéterminée.

#### **16 – Mise à jour du tableau des effectifs**

**APPROUVÉ**, à l'unanimité, les modifications apportées au tableau des effectifs.

#### **17 – Fusion absorption de la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille avec la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph**

**DONNÉ**, à l'unanimité, un avis favorable à la fusion absorption de la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Famille avec la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H17.

- Les délibérations de la présente séance seront consultables en mairie après transmission en Préfecture.

- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le jeudi 9 octobre 2025 à 19H00, salle du conseil municipal, Le Méridien.